

ENFANCE
LIBRE

Charte des résistant.e.s

LA DÉSŒBÉISSANCE
CIVILE POUR
PRÉSERVER LA LIBERTÉ
D'INSTRUCTION





Chères familles résistant.e.s,

Bienvenue dans ce document qu'est la charte des résistant.e.s d'Enfance Libre ! Ce texte nous permet d'assurer la cohésion des familles en désobéissance civile au sein de l'association, en garantissant le partage de valeurs et normes communes.

Celle-ci est découpée en 3 parties :

- **Bases fondamentales**
- **Règles de communication**
- **Règles de participation au fonctionnement d'Enfance Libre**

Pourquoi cette charte ?

Cette charte a été créée pour que les parents qui entrent en désobéissance civile aux côtés d'Enfance Libre s'engagent sur un certain nombre de valeurs communes définies et portées par l'association et par ses membres historiques.

A ce titre, dans le cadre du processus d'intégration, chaque nouvelle famille s'engage à lire attentivement et à signer cette charte, puis d'en assurer le respect tout au long de son appartenance à l'association.

A cette charte est associé un règlement intérieur; il s'agit d'un guide de bonnes pratiques, rédigé collectivement par les membres d'Enfance Libre, qui définit le cadre de nos actions en tant que membres de l'association.

PARTIE 1 • Bases fondamentales

En tant que membre résistant.e de l'association Enfance Libre, je confirme que mon intention et ma stratégie sont alignées avec celles de l'association :

Généralités

- ➔ Les deux parents sont en consensus sur cette démarche.
- ➔ Nous désobéissons volontairement au régime de demande d'autorisation préalable.
- ➔ La défense de la liberté d'instruction est pour nous une cause de premier plan, au point que nous sommes prêt.e.s à prendre le risque d'être poursuivis sur le volet social et sur le volet pénal.



- ➔ La désobéissance civile se veut pacifique, illégale, publique, politique, médiatique et collective. Nous sommes d'accord pour agir en ce sens et déclarer notre opposition à la Loi aux autorités (à minima la DSDEN), en plus d'apparaître publiquement avec nos identités sur la page "[Résistants](#)" du site Enfance Libre.
- ➔ Nous désobéissons spécifiquement à cette loi. Nous ne sommes pas en rejet et désobéissance systématique de tout un tas de choses qui viennent du gouvernement.
- ➔ Nous nous reconnaissons dans l'état d'esprit et les arguments du site d'Enfance Libre, et plus spécifiquement dans les arguments décrits dans la page "[Pourquoi nous battons-nous?](#)"



- ➔ Cette démarche vient d'un élan pour servir l'intérêt commun (et notre intérêt particulier de manière secondaire).
- ➔ Cette démarche vient d'une conviction que ceci est une action juste à mener, dans l'intérêt du pays, depuis un "surmoi" en paix et une conscience élevée et complexe, et non en réaction de colère, depuis un espace blessé.

Intégration des nouvelles familles



Nous souhaitons que les familles nous rejoignent de manière proactive, et non en réaction à la réception d'une mise en demeure de scolarisation ou au lancement d'une procédure civile ou pénale. Dans le cas où une famille a déjà atteint ou dépassé le stade de la mise en demeure, la décision de l'intégrer ou non sera étudiée de manière collégiale au cas par cas.



Au moment de son intégration au sein de l'équipe des résistant.e.s d'Enfance libre, la famille est au clair sur le fait qu'elle ne compte plus faire de demande d'autorisation d'IEF. En cas de changement d'avis, elle s'engage à informer l'association dans les plus brefs délais.



Vision de l'enfance



Enfance Libre considère que les enfants doivent être partie prenantes des décisions qui les concernent et ne doivent pas faire l'objet d'une domination par les adultes. Le consentement des enfants dans le choix de la désobéissance civile et dans celui de la pratique de l'instruction en famille doit être plein et entier, de manière cohérente avec leur niveau de maturité et capacité à s'impliquer dans les choix de la famille.



Médiatisation

➔ Nous sommes partant.e.s pour médiatiser notre démarche.

➔ Si nous apparaissions dans les médias, nous nous engageons à communiquer de manière spécifique et précise la **revendication de revenir au régime déclaratif**. Enfance Libre n'est pas une plateforme pour ensuite rebondir sur la gestion de la crise sanitaire ou tout autre sujet. Enfance Libre se tient également loin de l'ensemble des thèses dites complotistes qui circulent (pandémie, mensonge du 11 septembre, fraude du nom légal etc.).



Procédures pénales et civiles

➔ Nous considérons que les convocations au tribunal représentent une bonne nouvelle, car les audiences permettent de mettre en scène le combat politique, et servent de plateforme pour sensibiliser l'opinion publique via la presse et les réseaux sociaux (à l'image des procès des faucheurs d'OGM, etc). Les familles résistantes d'Enfance Libre s'engagent à accepter les convocations au tribunal, en première instance comme en situation de récidive.

➔ Nous considérons que le risque de faire l'objet d'une enquête sociale fait partie du processus de désobéissance, et que tenter de s'y soustraire serait préjudiciable au combat collectif basé sur le fait que nos enfants ne sont pas en danger. Chaque famille en désobéissance civile s'engage ainsi à accepter de dialoguer avec les services sociaux, et le cas échéant de les accueillir dans le cadre d'une enquête.



➔ Enfance Libre est un réseau de familles autonomes qui pourront éventuellement s'entraider à l'avenir sur les aspects juridiques... ou pas. En aucun cas Enfance Libre est une association d'aide juridique apportée aux familles en IEF. Nous nous sentons assez autonomes sur cet aspect-là et ne considérons pas Enfance Libre comme un "filet de sécurité".

PARTIE 2 • Règles

lorsque l'on communique au nom d'Enfance Libre

Quelques règles indispensables sont à respecter lorsque l'on est en résistance aux côtés d'Enfance Libre :

1

Garder son calme et rester bienveillant et dans l'écoute envers l'interlocuteur, en particulier lors d'une apparition publique.



2

Rester loin de toute association au mouvement souverainiste (type One Nation), et même tout argument se référant à la hiérarchie des normes et qui nous donnerait raison. Le droit n'est pas de notre côté; c'est un des fondements même de la "désobéissance civile". Nous sommes dans l'illégalité en conscience.



3

Rester loin de tout mélange avec d'autres causes : climat, vaccins, inégalités, état du service public, etc. Enfance Libre est un groupe hétérogène sur ces questions, et c'est important que ça le reste. La seule et unique cause qui nous réunit est la liberté d'instruire nos enfants, et la toute première et prioritaire revendication qui nous réunit est de revenir à un régime déclaratif pour l'IEF.



Un non-respect d'une de ces règles cruciales peut valoir une sortie du mouvement.

PARTIE 3 • Règles

de participation au fonctionnement d'Enfance Libre

Enfance Libre n'est pas une association de soutien aux familles, mais une association de familles qui se soutiennent, et mutualisent leurs ressources dans un but commun. Pour que le collectif puisse fonctionner correctement, en tant que résistant.e, je m'engage donc à :



Tenir informée l'équipe juridique d'Enfance Libre de toute évolution de ma situation, afin de contribuer au travail collectif de défense et de stratégie.



Participer au réseau de soutien mis en place afin de permettre à chaque famille de se sentir entourée et écoutée à chaque fois qu'elle en a besoin. Ce réseau se matérialise de différentes manières définies dans le livret d'accueil qui est aussi un guide de bonnes pratiques, annexé à cette charte.



M'impliquer dans le fonctionnement opérationnel d'Enfance Libre à hauteur de mes possibilités, et selon mes compétences. L'association ne doit son efficacité qu'à ses membres, et il est indispensable que chacun.e apporte d'une manière ou d'une autre sa pierre à l'édifice de l'action collective.



Si tu es dans le parcours d'intégration pour devenir résistant.e et que tu es d'accord avec tout ce qui a été mentionné dans cette charte, nous sommes heureux.ses de t'accueillir parmi les résistants d'Enfance Libre!

Bienvenue !

Merci d'indiquer la mention "Lu et approuvé"
et de signer dans le cadre ci-contre :

Fait à

le .../.../.....